Maltraitance/handicap : le gouvernement promet des contrôles **[1]**

Tous les établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes handicapées en France seront contrôlés à partir de 2025, dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre les maltraitances visant les personnes handicapées ou âgées. Cette stratégie fait suite aux travaux des "Etats généraux de la maltraitance", qui ont réuni en 2023 associations, professionnels, administrations et familles concernées. Prévue dans un premier temps en novembre 2023, elle est finalement annoncée le 25 mars 2024 suite au remaniement qui a "conduit à revoir l'agenda", précise le ministère délégué chargé des Personnes âgées et handicapées.
En savoir plus (francetvinfo.fr) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/maltraitancehandicap-le-gouvernement-promet-des-contr%C3%B4les
[2] https://www.francetvinfo.fr/societe/prise-en-charge-des-personnes-agees/info-franceinfo-comment-le-gouvernement-veut-lutter-contre-les-maltraitances-envers-les-adultes-vulnerables-deux-ans-apres-le-scandale-dans-les-ehpad_6442393.html